



Page 9

Fête Nationale



Page 19

Des jeunes Escaudinois
aux jeux Paralympiques



Page 11

Soirée des mérites associatifs

Sommaire

Page 3

Travaux, Urbanisme, Développement économique

- ↻ Mise en sécurité du parking du collège
- ↻ Désamiantage et travaux de rénovation école Schneider
- ↻ Espaces verts

Pages 4-7

Vie culturelle

- ↻ Pièce de théâtre des Ch'tis JB
- ↻ Activités du Cercle Laïque
- ↻ Gala de l'école municipale de Danse
- ↻ Gala de l'association Bimbo
- ↻ Remise des prix de l'école municipale de musique
- ↻ Fête de la musique

Pages 8-11

Festivités & cérémonies

- ↻ Commémoration de l'appel du 18 juin 1940
- ↻ Cérémonie du 2 septembre
- ↻ 80ème anniversaire de la Libération d'Escaudain
- ↻ Fête Nationale
- ↻ Soirée des mérites associatifs
- ↻ Les 100 ans de Madame Fraysse

Pages 12-13

Environnement, Hygiène, Sécurité & santé

- ↻ Arrivée de deux A.S.V.P. sur la commune

Page 14

Enseignement, Restauration scolaire

- ↻ Rentrée des classes à Escaudain
- ↻ Les équipes éducatives
- ↻ L'école Schneider aux Jeux Paralympiques

Page 15

Enfance & Jeunesse

- ↻ A.L.S.H. de Juillet
- ↻ Relais Petite Enfance

Page 16

Vie sportive

- ↻ Rencontres sportives du C.O.M.E.
- ↻ Un président porteur de la flamme olympique

Page 17

Jadis Escaudain

- ↻ Et si la bataille de Denain avait eu lieu à ...

Pages 18-19

Vie dans les quartiers

- ↻ Association Nouvel'Air
- ↻ Brocante de la cité Nervo
- ↻ Fête du quartier Schneider
- ↻ Nos quartiers en fête
- ↻ Jeunes Escaudinois aux Jeux Paralympiques

Pages 20-21

Infos diverses

- ↻ Listes électorales : Attention à la radiation
- ↻ Nouveaux horaires de la Poste
- ↻ Reprise des concessions funéraires à l'abandon
- ↻ Atelier APF
- ↻ Mémo tri
- ↻ Info «Bien-être et santé»

Pages 22-23

Manifestations à venir

- ↻ Programme pour la période Octobre à Décembre
- ↻ Halloween Party
- ↻ Programme de la médiathèque Octobre à Décembre

Page 20

Tribunes des Groupes

- ↻ Ensemble pour agir, l'humain d'abord !
- ↻ Objectif Escaudain
- ↻ Escaudinois, osons le changement !

Édito

Chères Escaudinoises, Chers Escaudinois,

Le 2 septembre dernier, les jeunes Escaudinois ont retrouvé les bancs de l'école. De la Maternelle au Collège, tout s'est bien passé, pourtant cela aurait pu être plus délicat, notamment pour la rentrée des collégiens.

En effet, le 29 août dernier, je vous informais par un communiqué, des nombreuses installations sauvages de gens du voyage auxquelles la commune a dû faire face, en particulier sur le parking du Collège Félicien Joly.

Et il est pour moi inadmissible de me voir accusé par certains d'inaction ou d'incompétence à ce sujet.

Il est facile de présenter des faits sans en analyser le fondement. Et, quoi qu'en disent les détracteurs, il s'avère que notre ville respecte depuis de nombreuses années les prescriptions légales édictées par la Loi du 2 juillet 2000, relatives à l'accueil de la Communauté des gens du voyage.

Escaudain dispose en effet d'une aire de 24 places aménagée en 2008 par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, qui en est également le gestionnaire. Il est toutefois à déplorer l'absence d'une aire dite « de grand passage » sur le territoire du Valenciennois, comme je l'ai déjà précédemment évoqué dans la presse. Un arrêté municipal interdisant le stationnement de caravanes en dehors de l'aire d'accueil est également en vigueur mais nous devons malgré tout, régulièrement faire face à cette situation pour laquelle seule l'autorité préfectorale est compétente pour obliger l'évacuation des sites illicitement occupés.

L'ensemble du Valenciennois subit cette situation et de nombreux élus locaux, dont je fais partie, appellent à une modification de la législation.

Tant que cette situation perdurera, les villes ne pourront que s'adapter, et prendre à leur charge les coûts inhérents à ces installations sauvages : ramassage des déchets, nettoyage des parcelles ... Mais aussi la prise en charge du financement de mise en sécurité des équipements comme la sécurisation du parking du collège, et celle des accès aux espaces verts de la cité Couture ou de la résidence de la Ferme.

Il devient indispensable que des décisions soient prises tant au niveau de l'Etat qu'au niveau des agglomérations, pour tout au moins limiter ces occupations illicites répétées, onéreuses pour les villes et leurs habitants, mais aussi pour proposer des solutions concrètes à la communauté des gens du voyage.

Vous découvrirez dans ce numéro, les différents aménagements mis en place par la commune ainsi qu'une présentation des dispositifs de sécurité existants, notamment le recrutement de 2 agents de surveillance de la voie publique ainsi que leurs missions.

Mais aussi les images des galas de danse, spectacles, Accueil de Loisirs, Quartiers d'Été et autres fêtes et cérémonies.



Votre Maire,
Bruno SALIGOT
Vice-Président de la C.A.P.H.



Chantier Ville - Département pour le nettoyage des abords et accès de l'A21, rue Paul Bert



Travaux de broyage forestier derrière les habitations rue Louis Blanc



Travaux de joint de chaussée sur le Pont de l'A21, rue Danton



Travaux d'entretien des espaces du Jardin Public



Mise en sécurité des accès du parking du collège Félicien Joly

Des portiques anti-intrusion ont été posés aux entrées du parking du collège Félicien Joly et de la Salle Pironi. Ceux-ci interdiront l'accès du parking aux véhicules non autorisés, notamment pour prévenir l'installation sauvage de gens du voyage aux abords de la salle de sport et du Collège. Des enrochements et une noue (un fossé) viennent compléter ces installations.

Coût total des travaux : 65 000€

Travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire Paul Schneider

Fin d'année 2023 la Ville a missionné un bureau d'audit énergétique afin de programmer des travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire Paul Schneider.

Ces travaux consistent :

- au remplacement des luminaires fluorescents en luminaires leds (travaux réalisés en Avril 2024)
- à l'isolation et au remplacement de toutes les toitures (travaux réalisés au mois d'août)
- à l'installation d'une ventilation double flux (travaux qui ont démarré début octobre et termineront mi-Novembre).

Ces travaux, d'un montant de 224.888,97 € HT, ont bénéficié d'une subvention de 179.911,18 € de la part de l'Etat au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires aussi appelé « Fonds vert ».



Visite de Monsieur le Maire à l'école élémentaire Paul Schneider, suite aux intempéries

Espaces verts



Prestation d'épavage le long de la piste cyclable avenue Jules Guesde/ Paul Bert (bord de la RD645) réalisée par la société HYDRAM, les finitions ont été faites par les agents de la ville.



Vue du groupe scolaire Schneider après rénovation des toitures

Vie Culturelle

Les Ch'tis JB frappent une nouvelle fois !



Votre enfant est un peu timide ou, au contraire, est très assuré, le théâtre est fait pour elle/lui !

Contactez-moi par mail à «cheffef@orange.fr» pour avoir tous les renseignements à propos de notre club : «LES CH'TIS J.B. FRAPPENT LES 3 COUPS».

Les cours ont repris depuis le mercredi 2 octobre.

Cette année, comme les précédentes, les ch'tis J.B. ont pu faire preuve de leur talent devant une centaine de spectateurs hilares et ravis de vivre de vivre un Noël au mois de mai dans : «Il n'y a plus de saison».

À bientôt, cheffe cheffe Franca !

Activités du Cercle Laïque



Le mois de juin a été riche en événements au Cercle Laïque !

Il y a eu d'abord la 13^{ème} rencontre des artistes qui a réuni 7 artistes autour de leur marraine, Laure TROIA. Au total, l'exposition a été vue par près de 450 scolaires.

Cette année ce sont les écoles René Simon et Madame de Sévigné qui ont été mises à l'honneur.

Les élèves du cours de dessin avaient également exposé quelques-unes de leurs réalisations.



Ensuite, le groupe du foyer «Brel une fois» a emmené les spectateurs pour un voyage fabuleux dans le monde du «Grand Jacques».



Enfin, c'est la «troupe Scaldinium» qui a offert une comédie désopilante de F. Scharre «Double Axel-le».



Deux beaux galas de fin d'année !



École municipale de danse

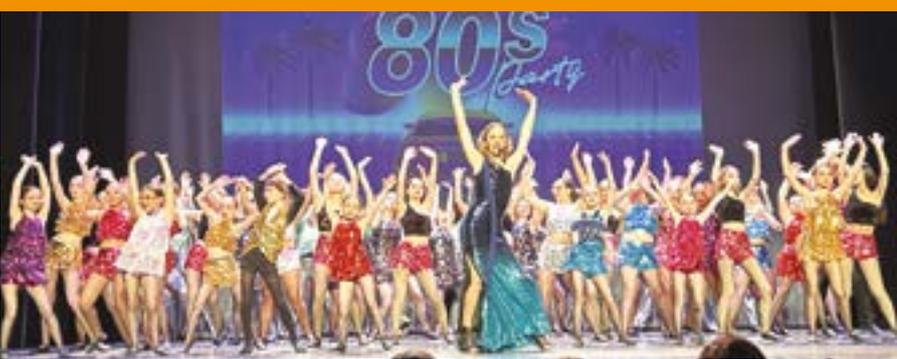
Clap de fin pour l'école de danse qui termine l'année en beauté avec son traditionnel gala organisé le 1er Juin au théâtre de Denain. Le thème choisi cette année par la professeure était « Voyages ». Un grand bravo aux élèves qui, grâce aux diverses chorégraphies présentées, ont transporté les spectateurs pendant toute la durée du spectacle à travers les continents. Ce voyage culturel a permis au public de découvrir les danses et coutumes des pays représentés avec, à chaque passage, des costumes différents.





Bimbo

L'association Bimbo, à son tour, a présenté son spectacle le 15 Juin dans ce même théâtre. Le public venu en nombre, a pu apprécier les différentes danses présentées (modern'jazz et hip hop) suivant les différents thèmes musicaux des années 60 à nos jours. Félicitations à la chorégraphe et à ses élèves pour ce magnifique spectacle !



Des auditions « olympiques » et des diplômes pour les musiciens

Le 27 Juin à la salle de la Jeunesse, l'école municipale de musique a organisé sa remise de prix suite aux examens qui s'étaient déroulés du 27 au 31 Mai. A l'aube des Jeux Olympiques, l'école se devait d'y participer à sa façon...



Aussi, avant la remise des diplômes chaque classe d'instrument avait préparé quelques morceaux aux airs olympiques avec le concours de leurs professeurs respectifs.



C'est l'orchestre « Petites notes » qui termine par un petit concert avec bien entendu comme morceau final « La Marseillaise » !



S'en est suivie la remise des diplômes et la photo avec tous les lauréats.



Une belle moisson de diplômes en espérant autant de médailles pour les sportifs français !

Fête de la musique



Orchestre « Petites Notes »

Cette année, l'école municipale de musique avait choisi d'organiser sa fête de la musique à la médiathèque communautaire d'Escaudain.

Le samedi 22 Juin, durant tout l'après-midi, les élèves ont produit des mini-concerts où chaque discipline de l'école était représentée dans plusieurs endroits de la médiathèque. Un programme dynamique très diversifié qui s'est terminé par un concert en commun avec les choristes d'Arts en mouvement.



Arts en mouvement



Classe de « Musiques actuelles »

Festivités - Cérémonies

Fêtes et cérémonies



Commemoration de l'Appel du 18 Juin

Comme chaque année, les traditionnelles commémorations ont été organisées afin de rappeler à chacun son devoir de mémoire. Les élèves et enseignants de l'école Victor Hugo, ont répondu présents pour commémorer l'appel lancé par le Général de Gaulle au peuple Français le 18 juin 1940.

Fête Nationale

Au lendemain des festivités de la Fête Nationale, membres du Conseil Municipal, de représentants d'habitants se sont rassemblés au monument aux morts place Condorcet pour la traditionnelle cérémonie de mémoire du 14 juillet.

Lors du discours ont été rappelées les valeurs fondatrices de la République, de la Nation, et de la Démocratie. Principes qui de nos jours sont plus que jamais d'actualité mais trop souvent remis en cause.



Cérémonie du 2 septembre



Extrait du discours de Monsieur le Maire : «Ainsi, durant toute la guerre, des jeunes, fils et filles d'ouvriers relèvent la tête face aux nazis nés de l'extrême droite Allemande, et préparent les conditions nécessaires à la réussite du débarquement puis de la libération. Dès l'annonce du 6 juin 44 la résistance populaire, celle des **«Jeanne, Julien, Marcel, Charles et François»** impose un climat d'insécurité mais cette fois aux Nazis et aux envahisseurs Allemands. Il s'agit de les dissuader d'établir une ligne de défense dans la région !

C'est donc ici même, dans notre ville, jusque dans les journées de la libération au début de septembre 44, que la résistance armée de nos jeunes gens continue d'agir au «grand jour» ! Ils ouvrent la voie, facilitant grandement l'avancée des blindés alliés arrivant de Cambrai et qui entrent libérer définitivement Escaudain le 2 septembre 1944».

Ce 2 septembre 2024 commémorait le 80^{ème} anniversaire de la Libération de notre Ville. Mady DORCHIES-BRILLON, Conseillère Régionale accompagnait Monsieur le Maire et les élus Escaudinois lors de cette cérémonie. Etaient également présents les représentants des anciens combattants, ainsi que les familles de Jeanne BOUCHET, Julien DERNONCOURT, Marcel GRIFFON, Charles LEHUT et François MORIAMEZ, jeunes Escaudinois qui ont sacrifié leurs vies pour la liberté.

80^{ème} anniversaire de la libération d'Escaudain



Les 31 août et 1er septembre 2024, près de 100 visiteurs ont pu voir et apprécier l'exposition «80^{ème} anniversaire de la Libération d'Escaudain - 2 septembre 1944».

L'exposition «**Vers la Victoire**» prêtée par l'Office National des anciens Combattants et Victimes de Guerre et celle du Club de Généalogie d'Escaudain et de l'Ostrevent «**Le Monument aux Morts d'Escaudain et Les contraintes, la vie durant la Seconde Guerre mondiale**» ont constitué la plus grande partie de la visite.

Suite à celles-ci, une partie de l'exposition de 2022 «**les Maires d'Escaudain de 1900 jusqu'à nos jours**» a pu être redécouverte car s'y trouvait un panneau sur Francis CHEVALIER, Maire Honoraire, ancien résistant récemment décédé.

Puis le visionnage de **quatre diaporamas** (Jean Moulin, une vie d'engagements - les Français libres et leur chef, le Général de Gaulle ...) créés avec la collaboration du conseiller numérique Arnaud a terminé cette visite.

Ceux qui le désiraient ont pu aussi découvrir les activités du club.

Un grand merci à l'ONAVG, à la municipalité d'Escaudain et surtout aux membres du club qui ont fait de cette exposition, une belle réussite.



Festivités - Cérémonies

Fête Nationale



C'est sous un beau soleil que se sont déroulées les animations de la Fête Nationale. Comme toujours, le public est venu en nombre pour ce rendez-vous incontournable qui célèbre non seulement la commémoration du 14 Juillet mais marque aussi le début des vacances d'été. Plusieurs groupes se sont succédés avant le traditionnel feu d'artifices.

En première partie, pour chauffer la place Gambetta, le chanteur Olivier et ses danseuses ont interprété quelques tubes incontournables des années 60 à nos jours. Les anciens ont pu apprécier les traditionnels Claude François, Gilbert Montagné, Ottawan et la jeunesse a préféré des chanteurs plus récents comme Kendji Girac, Magic System ou le titre populaire ce cet été « La Goffa Lolita » de la Petite Culotte.



En deuxième partie, la troupe « Tropical show » a fait monter davantage la température avec un programme très coloré où le tamtam et les plumes ont transporté les spectateurs aux Antilles.



Pour terminer la partie concerts, juste avant le feu d'artifices très attendu, c'est le Tribute « Coverplay » qui s'est produit sur scène dans une ambiance toute aussi chaleureuse mais plus rock. Les amateurs du groupe mythique ont pu retrouver les titres emblématiques comme « Viva la Vida » ou « Paradise » joués et chantés en live.



Pour clôturer la soirée en apothéose, sous le thème des jeux olympiques : le feu d'artifices tiré du jardin public.



Soirée des mérites associatifs

Rendez-vous incontournable pour les associations locales qui a lieu tous les deux ans : la soirée des mérites associatifs !

Le 27 septembre dernier était organisée une cérémonie en l'honneur des associations sportives, culturelles et de quartiers. A cette occasion, sont récompensés les sportifs méritants pour leurs bons résultats obtenus mais aussi les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps dans leurs associations respectives. Au total 104 sportifs et bénévoles ont été mis à l'honneur par les élus du conseil municipal (4 associations de quartiers, 9 associations culturelles et 12 clubs sportifs). Cette belle cérémonie, rendez-vous très apprécié par les membres associatifs, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Monsieur le Maire Bruno SALIGOT a introduit la cérémonie en rappelant l'importance des bénévoles associatifs pour les habitants. En fin de discours il a rendu hommage aux bénévoles qui nous ont quittés ces deux dernières années.



Avec un programme culturel très riche et de beaux résultats sportifs, Escaudain peut être fière de son tissu associatif !



Durant la cérémonie, Monsieur le Maire a décoré 3 archers de la Médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif : Johann DUBOIS, Raymonde DUBOIS et Pierre-Yves LECOCQ.

Bon anniversaire Madame FRAYSSE!



Le 9 octobre dernier, Mesdames Jeannette MARCUZZI et Karine STIEVENARD, Adjointes au Maire, se sont rendues à l'EHPAD «La rose des Vents» de Féchain pour célébrer comme il se doit les 100 ans de Madame Emélie Fraysse.

Madame Fraysse a passé sa vie à Escaudain, sage-femme, elle a contribué à la naissance de nombreux Escaudinois, en 2021 la municipalité lui a rendu hommage en donnant son nom à la nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire.



Elle est aussi la sœur de Félicien Joly, jeune résistant Escaudinois fusillé en 1941 et dont le collège d'Escaudain porte le nom.

Environnement, Hygiène, Sécurité & Santé

Recrutement de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P)



Depuis le 2 septembre dernier, deux ASVP, **Agents de Surveillance de la Voie Publique** équipés d'un nouveau véhicule électrique, sont venus compléter les effectifs de la ville d'Escaudain.

Les autres actions mises en œuvres pour la sécurité au niveau local

Le développement de la vidéosurveillance : Les premières installations de vidéosurveillance ont eu lieu dès 2014. L'installation de vidéosurveillance comprend 17 caméras bâtiments et 29 sur la voie publique soit 46 caméras. Leurs caractéristiques techniques permettent l'identification des individus et aussi des plaques d'immatriculation.

Les services de la ville sont régulièrement sollicités lors d'enquêtes menées par les services de police comme les incendies criminels de juillet-août 2023 pour lesquels un suspect a pu être appréhendé notamment grâce à la vidéosurveillance mais aussi l'interpellation de l'auteur des injures racistes taguées sur la porte de la Mairie en Novembre 2023.

Depuis 2020 le dispositif s'est développé avec l'installation de caméras de vidéosurveillance au stade municipal et dans le quartier Nord-Escaudain/Couture pour un montant de 57 000€, les systèmes de vidéosurveillance de la résidence Louise Michel ont également été remplacés pour un montant de 35 000€.

A noter qu'entre 2022 et 2023 les cambriolages de logements sur la commune ont baissés de 64%.

Un partenariat et une coopération active existent depuis longtemps entre les forces de Police Nationale et la commune, celle-ci étant avant tout en territoire de Police étatisée.

Toutefois, vu la diminution drastique des effectifs de la Police Nationale sur le territoire du Denais, ce recrutement est devenu indispensable pour assurer la surveillance et la sécurité au niveau local.

Ces agents ont pour mission principale de veiller à l'application des règles de stationnement et à la réglementation de la voie publique en constatant les manquements au Code de la Route en les verbalisant si nécessaire. Mais aussi, de faire respecter les arrêtés municipaux, d'assurer la sécurité et

la surveillance aux abords des écoles, durant les marchés ou les manifestations publiques, de veiller à la propreté de l'environnement et des espaces publics.

Leur rôle ne s'arrête pas là, les **ASVP** contribuent également à la sécurité en surveillant la voie publique. Ils signalent ainsi aux autorités compétentes tout incident, accident, ou situation qui nécessite une intervention, comme des véhicules abandonnés, des obstacles sur la chaussée ou des comportements suspects. Agents de proximité, ils seront également les interlocuteurs privilégiés de la population pour assurer une présence au quotidien et créer un lien de confiance et de tranquillité publique avec les Escaudinois.





Lutte contre la cybercriminalité : Les violences et escroqueries économiques et financières sur le Web sont toujours plus préoccupantes, entre 2020 et 2022 celles-ci ont augmenté de 47%. Si l'Etat dispose d'importants moyens de lutte tels que l'OFAC (Office anti-cybercriminalité), l'OFMIN (Office Mineur de la Police Nationale) ou encore le site **cybermalveillance.gouv**, au niveau local des ateliers de sensibilisation aux risques numériques animés par le conseiller numérique France Services ont été mis en place depuis 2021. Ceux-ci sont basés sur le dispositif national d'assistance aux victimes de cyber-malveillance. Différentes thématiques y sont abordées : gestion des mots de passe, hameçonnage, sécurité des appareils, sécurité des usages pros ou personnels, réseaux sociaux, piratage de compte. Cette action mise en place en 2023, attire de nombreux participants.

Le **renforcement de la sécurité aux abords des écoles** était l'un des sujets abordés dans le programme du mandat. A cet effet, 6 agents vacataires ont été recrutés. Leur action est appréciée par la population. Les ASVP récemment recrutés viendront également conforter leur action en contribuant à réguler le problème récurrent du non-respect du stationnement en centre-ville.

Le **CISPD Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** est un dispositif intercommunal qui associe les villes d'Abscon, de Douchy-les-Mines, de Lourches, d'Haveluy, de Wavrechain-sous-Denain et d'Escaudain. Plusieurs situations, telles que nuisances liées aux attroupements, trafics, violences conjugales, abus de faiblesse, conflits de voisinage ou encore cambriolages ont pu être traitées dans la cadre de ce dispositif. Il a pour objet : de contribuer à l'amélioration du quotidien des habitants en mettant en place des actions préventives en matière de sécurité, de favoriser la coopération intercommunale, l'action policière, de prévenir la délinquance, de lutter contre la consommation des stupéfiants, source de la plupart des troubles de tranquillité publique. En 2022, la cellule de veille du CISPD a instauré un comité de vigilance, pour la prévention et la lutte contre la délinquance.



La **médiation sociale** dans les quartiers est assurée par un médiateur social, qui parcourt le territoire pour aller à la rencontre des habitants et recueillir leurs besoins ou leurs remarques. S'il peut intervenir dans plusieurs domaines, il est souvent amené à traiter des problèmes de voisinage et de conflits. Il joue un rôle déterminant dans une approche sécuritaire et préventive de proximité. Les statistiques relatives à l'atteinte à l'intégrité des personnes par coups et blessures volontaires a baissé de 26% entre 2022 et 2023.

D'autres plans de protection des personnes et des biens sont également en place : **le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** répertorie les risques majeurs auxquels une commune peut être confrontée, ainsi que les mesures à prendre pour y faire face. Le PCS est donc un plan de prévention et de protection qui vise à assurer la sécurité des habitants en cas de crise. Il inclut notamment le risque inondation et risque sismique PPRM. Ainsi que d'autres dispositifs pour la gestion des risques sanitaires comme les plans canicule et grand froid.

Enfin, **le conciliateur délégué par le Procureur de la République** tient une permanence en Mairie chaque 1^{er} mercredi du mois. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Enseignement - Restauration scolaire

La rentrée des classes à Escaudain.

La municipalité, soucieuse de l'intérêt et du bien-être des enfants, affiche sa volonté de soutenir les actions pédagogiques et éducatives mises en place au sein des écoles.

Une dotation de 40,50 € par élèves est attribuée pour l'achat des fournitures scolaires et complétée par une subvention de 6,80 € par élèves versée aux coopératives scolaires. Ces 47,30 € par élèves représentent une dépense globale de 46 700 €, revalorisée tous les ans.

Les fournitures scolaires ne sont pas remises aux familles sous forme de kits. Tout le matériel est gardé en classe et remis aux élèves au fur et à mesure des besoins.

Un soutien important est également apporté par le biais de subventions pour les activités à caractère culturel et sportif, les actions de liaison avec le collège, les sorties et séjours scolaires.

Schneider aux Jeux Paralympique



Notre classe de CE2-CM1-CM2 est partie à Paris pour aller voir les Jeux paralympiques le mardi 2 septembre 2024. Nous avons pris le bus à 6h00 du matin et nous sommes revenus à 21h30.

Au stade de France, nous avons regardé les épreuves paralympiques :

- Des courses de 1500 m, 400m, 100m par des athlètes aveugles avec leur guide, par des athlètes déficients visuels et aussi par des athlètes avec un handicap moteur qui faisaient avancer un fauteuil particulier avec leurs bras.
- Le lancer de poids et de javelot par des athlètes avec un handicap moteur.
- Le saut en longueur par des athlètes qui avaient une prothèse au bras ou à la jambe
- Le lancer de disque par des athlètes déficients visuels et autre handicap.

C'était vraiment incroyable. Nous avons vu le Français Arnaud Assoumani en saut en longueur.

Puis, nous avons repris le bus pour aller visiter Paris. En arrivant à Paris, nous avons vu l'arc de Triomphe.

Ensuite, nous sommes allés regarder la tour Eiffel. Elle est vraiment belle et grande.



En marchant le long de la Seine, nous avons vu les bateaux mouche et il y avait le bateau Lego. Sur le chemin du Louvre, nous avons vu l'Assemblée Nationale. Pour finir notre journée à Paris, nous sommes allés voir la vasque olympique qui a la forme d'une montgolfière en l'honneur des frères Montgolfier.

Les équipes éducatives



Roger SALENGRO (maternelle)



Victor HUGO (élémentaire)



Marcel CACHIN (maternelle)



Paul SCHNEIDER



Paul LANGEVIN



École élémentaire Ernest RENAN



SÉVIGNÉ / SIMON (maternelle)



Roger SALENGRO (élémentaire)



Marcel CACHIN (élémentaire)

ALSH juillet 2024



Groupe des All-Star pour la sortie à la plage de Calais



Groupe des Minis Shifus au Zoo de Maubeuge



Fête de fin de centre



Les Mômes Olympiques au Zoo de Maubeuge



Groupe des Animateurs aventuriers & Tchoupichoux lors de la fête de fin de centre

Relais Petite enfance



C'est dans la joie et la bonne humeur que les ateliers du Relais Petite Enfance ont repris après une pause estivale au mois d'Aout.

Au menu :

- ☞ ateliers créatifs,
- ☞ manipulations,
- ☞ jeux,
- ☞ temps chansons
- ☞ ...

Des moments riches et épanouissants pour les petits et les grands !

Cette année encore, c'est avec plaisir que nous nous rendrons en médiathèque une fois par mois, pour des temps de lectures animées.

Pour rappel, les ateliers proposés par le RPE sont destinés aux enfants accueillis par une Assistante Maternelle sur la commune d'Escaudain.

Ils ont lieu tous les mardis et les jeudis matins de 9h30 à 11h15 au Centre culturel Charles de Gaulle.



Le weekend du 22 au 23 juin se sont déroulés les championnats de France FSGT piste d'athlétisme à Champigny sur Marne.

Plus d'une vingtaine d'athlètes et de bénévoles s'est déplacée.

Le Club Olympique Municipal Escaudain a remporté plus de 50 podiums avec 27 titres de champion(ne)s de France dans toutes les disciplines.



Un Président porteur de la flamme olympique!

Quelle fierté pour la ville d'Escaudain de retrouver le 2 Juillet, sur le site minier de Wallers Arenberg, Guillaume DEBRUYNE (Président du Musée des Traditions Populaires d'Escaudain et entraîneur de l'équipe de football féminine de l'U.S.E.D.), 2^{ème} porteur de la Flamme Olympique. Une belle récompense bien méritée pour toutes ces années de bénévolat.



Et si la bataille de Denain avait eu lieu ... à Escaudain

Au 16^{ème} siècle le Nord de la France fait partie de l'empire du roi d'Espagne Charles Quint, et échappe de plus en plus à l'influence Française.

En 1660, Louis XIV roi de France épouse Marie-Thérèse infante d'Espagne. Par son mariage il aurait pu hériter d'une grande partie des Pays-Bas Espagnols mais l'Espagne s'y oppose. Il engage alors les hostilités et prend 12 villes du Nord dont Lille. Les Pays-Bas instaurent alors la Triple alliance avec l'Angleterre et la Suède. Les hostilités se poursuivent et la France par le traité de Nimègues en 1778, annexe de nombreuses villes telles que Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Condé, Maubeuge ... Escaudain devient française.

Suite au décès du roi d'Espagne Charles II en 1700, Philippe V, petit-fils de Louis XIV devient roi d'Espagne et s'allie avec la France. Toute l'Europe se sent alors menacée par cette alliance. **En 1701, la guerre de Succession d'Espagne s'engage gagnant toute l'Europe** ainsi que l'Angleterre.



1



2

Louis XIV s'empare du Sud du Hainaut tandis que le Nord reste aux mains des coalisés. Ces conflits incessants et successifs ravagent littéralement le pays, les villes et villages sont systématiquement pillés par les armées qui traversent la région. Cette guerre de position durera 3 ans, en 1712 le roi de France craignant une invasion du pays, lance l'offensive.

Denain est alors une place forte qui abrite 130 000 militaires Anglo-Hollandais, les Français quant à eux sont 70 000... Mais c'est sans compter sur la ruse du Maréchal Villars et de son Maréchal de camp Pierre de Montesquiou d'Artagnan. Les troupes Françaises après une nuit de marche forcée attaquent par surprise Denain, alors que l'ennemi les attendait à Landrecies.



3

Qu'en est-il alors d'Escaudain ?

Peu avant 1709, le quartier de l'actuel Quart-de-Six heures est le campement de la cavalerie Française. En 1711, notre village, successivement occupé par les deux camps, est pillé à plusieurs reprises. C'est d'ailleurs à cette époque que Pierre de Montesquiou d'Artagnan, cousin du célèbre Charles de Batz dit d'Artagnan Mousquetaire du roi immortalisé par l'œuvre d'Alexandre Dumas, se voit nommé Maréchal de France par le roi en personne. Il reçoit l'ordre de garder la frontière des pays Bas et s'installe à Escaudain en septembre 1711. La petite histoire prétend qu'il était logé à l'auberge-Relais de poste d'Escaudain, situé dans les dépendances de l'actuelle Maison de la Presse, sur la place Gambetta.

En 1712, aux abords du Chemin de Paris (actuelle cité Couture) la cavalerie française se saisit d'un convoi de plus de 500 chariots chargés de vivres et de munitions destinées à la coalition. La route de Paris est coupée, des dizaines de milliers de soldats cantonnent à Escaudain. Cavalerie et infanterie Françaises s'avancent vers la ligne fortifiée de Denain. Pour bien comprendre le mouvement des troupes sur le territoire communal, il faut savoir qu'en 1712 Escaudain s'étendait du Pont de l'Escaut (actuel Pont de Neuville) au Sud, traversant Louches et Roelux avec le Hameau de Saulx (qui n'existe plus), et s'étendait au Nord par « la Loge », jusqu'au bois de Saint-Amand (actuel bois de Wallers) (voir carte 2).



4

On peut considérer à cet instant, que la bataille qui sauva la France, a eu lieu en grande partie sur le territoire d'Escaudain.

On peut encore de nos jours retrouver des traces comme ces « bisciaïens » balles de Mousquet ou d'Arquebuse en pierre, découverts rue Camille Desmoulin.

Epilogue : Après la bataille, plusieurs régiments français cantonnèrent à Escaudain. La bataille de Denain a eu un impact durable et a démontré aux autres pays Européens, la supériorité militaire de la France de Louis XIV. La signature du traité d'Utrecht en 1713, mettra définitivement fin à la guerre de succession d'Espagne.

1 Les provinces unies de 1648 à 1714
Source : Grand Larousse universel

2 Rochard - Pierre de Montesquiou d'Artagnan - château de Versailles

Nicolas de Fer (1647 ?-1720), gravure, Plan des retranchemens et du camp de Denain, ou est marqué le passage de l'armée du Roy à Neuville sur l'Escaut : « Avec la disposition des troupes françaises à l'attaque de ses retranchemens qui furent forcez le 24 juillet 1712 » sic (1715)
Source : BnF / Gallica

4 «bisciaïens» trouvés rue Camille Desmoulin à Escaudain

Vie dans les Quartiers

Nouvel'Air



Voilà bientôt une année de vie de l'association, on s'y retrouve les mardis et jeudis pour le tricot et les mercredis pour les ateliers parents/enfants (ateliers Pâques, Fêtes des mères, des pères, des gens qu'on aime, Jeux de société, Jeux Olympiques,...) dans la joie et la bonne humeur.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à venir à la maison de quartier au 1 rue Roger Salengro, nous serons heureux de vous recevoir.

À très bientôt.

La Présidente, Aurore Takilt.



Gros succès de la brocante du Comité des Fêtes de la cité Nervo !



Par un temps clément, des emplacements presque tous occupés (200 places de 3m), un flot ininterrompu d'acheteurs potentiels, et aussi une buvette prise d'assaut, tous ces éléments ont donné le sourire aux organisateurs.

Un petit record à signaler : plus de 85 kg de frites ont été consommés, soit plus de 420 portions vendues !!!

Merci aux jeunes, dont Mathys 14 ans, qui ont participé à la réussite de cette journée.



Prochaines manifestations organisées par l'association :

Samedi 26 et dimanche 27 Octobre :

exposition sur le thème d'Usinor dans les locaux du foyer Jacques Brel (tous les documents seront proposés par JM Stawikowski, bien connu par les anciens du musée de Denain. Deux à trois panneaux seront consacrés à la cité Nervo). Le vernissage aura lieu le vendredi 25 à 18h00.

Mercredi 13 Novembre :

Thé dansant à la salle de la Jeunesse

Fête du quartier Schneider



Le soleil, l'implication et la bonne humeur des bénévoles, les nombreux participants enjoués ont fait de notre fête de quartier une réussite. Cette année 2 nouveautés ont remporté un véritable succès. Sandrine de « La magie des rêves » a enchanté les enfants avec ses sculptures sur ballons et Pascal de Pascal Sonorisation nous a emmenés dans les années 80.

Cette fête n'aurait pu se faire sans la collaboration de la Mairie et de l'école du quartier ainsi que de nos différents partenaires.

Merci à tous et à l'année prochaine !



Nos quartiers en fête



En partenariat avec la Région Hauts-de-France et dans le cadre de l'opération « Nos Quartiers d'Été », la Ville d'Escaudain a mis en place des animations estivales en direction des habitants de la commune. Ce projet consiste à mettre à l'honneur des associations locales, cheville ouvrière de la vie de nos quartiers, en les impliquant dans l'organisation et l'animation de plusieurs activités durant l'été.

L'édition 2024 est marquée par une forte mobilisation des associations dans la préparation de cette opération notamment au travers de la construction du programme, de la communication et de l'animation des actions. Plus de 300 personnes (jeunes et adultes) ont participé au Temps fort du 17 juillet au stade municipal.

Le programme s'est articulé autour de plusieurs activités :

- Tournoi de tennis de table qui a eu lieu dans la salle Michel Dhenain,
- Ateliers d'art plastique portant sur la création artistique s'inspirant des jeux Olympiques et Paralympiques. Ils ont eu lieu entre les 8 et 12 juillet au sein des maisons de quartiers des cités Schneider et Couture.

Le temps fort proprement dit a été rythmé par plusieurs animations :

- Initiation, démonstration d'activités sportives : basket, tennis de table, tennis, équitation, athlétisme, Tir...,
- Jeux gonflables,
- Animation de stands par des associations de quartiers,
- Activités handisport, ateliers créatifs sur les jeux Olympiques et ateliers écologiques,
- Sensibilisation aux vertus de la mobilité douce : découverte des quartiers en utilisant le vélo comme moyen de locomotion,
- Dégustation dans le cadre du concept « du champ à l'assiette »,
- Une prestation musicale a clôturé cette belle journée saluée par le public mais également par les associations auxquelles nous attribuons la réussite de cet événement festif.



Des jeunes Escaudinois aux Jeux Paralympiques



La collaboration entre l'association « La chance aux enfants » et la Ville d'Escaudain a permis à 25 jeunes de notre commune de prendre part à l'un des plus grands événements sportifs organisé en France de cet été : les jeux Olympiques et paralympiques. Ils ont eu l'opportunité exceptionnelle d'assister le 29 août 2024 aux matchs de « para tennis de table » à l'Arena Paris Sud 4 dans le cadre des Jeux Paralympiques.

Ce grand rendez-vous sportif leur a ainsi offert la possibilité de vivre des moments forts inoubliables en soutenant des athlètes inspirants. Cette expérience enrichissante a sensibilisé les adolescents aux valeurs du sport, à la persévérance, aux problématiques du handicap et aux enjeux de l'inclusion dans nos sociétés.



Liste électorale : attention à la radiation !

Face au nombre important de cartes électorales ou de documents électoraux retournés par les services postaux lors des derniers scrutins, le service des élections va opérer des enquêtes pour déterminer l'adresse réelle de ces électeurs.

En effet, le code électoral oblige désormais le maire ou la commission de contrôle à radier les électeurs qui ne pourraient être contactés à l'adresse figurant sur la liste électorale « le domicile étant considéré comme fictif ».

Par conséquent, si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, il est impératif de communiquer votre nouvelle adresse au bureau des élections pour ne pas risquer d'être radié des listes.

Également, si vous avez quitté la commune, il vous appartient de solliciter votre inscription auprès de votre nouvelle commune (l'inscription n'est pas automatique) au risque de ne vous retrouver inscrit sur les listes d'aucune commune.

Comment faire ?

Il suffit de vous présenter au service état-civil aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00) en vous munissant des pièces justificatives d'identité et de domicile. Il est également possible de faire ces démarches en ligne sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez également vérifier votre situation électorale sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Nouveaux horaires de La Poste

A partir du 4 Novembre 2024, les nouveaux horaires de La Poste seront les suivants :



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin		9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
Après-midi		14h00 - 17h30	14h00 - 17h30	14h00 - 17h30	14h00 - 17h30	

Reprise de concessions funéraires en état d'abandon

Le maire est garant de l'aspect général de décence du cimetière. Il doit également veiller à ce que des monuments endommagés ne menacent ni les visiteurs ni d'autres sépultures. Les reprises ont également pour but de permettre à la commune de disposer de nouveaux terrains pour s'assurer de pouvoir répondre aux besoins de la population dans les années à venir.

Une procédure de reprise de concessions funéraires va donc débuter au cimetière, où, dans un premier temps, une trentaine de tombes sont concernées.

La reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon est encadrée par le code général des collectivités territoriales. C'est une procédure longue et complexe qui permet à terme de reprendre des emplacements abandonnés. Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, elle doit remplir trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence ;
- la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans ;
- être à l'état d'abandon (concession non entretenue, délabrée, monument cassé...)

Conformément à la réglementation, il a donc été procédé le mardi 15 octobre, à 8h30, à la constatation de l'état dans lequel se trouvait chaque concession concernée. Un procès-verbal de ce constat a ensuite été rédigé. La procédure engagée durera environ 1 an et demi. A l'issue de ce délai et des diverses formalités de publicité obligatoires, un nouveau procès-verbal sera établi. Les concessions qui n'auront été ni entretenues, ni remises en état de décence appropriée seront reprises par la commune. Les restes mortels pourront être exhumés, déposés et inhumés dans un reliquaire dans l'ossuaire communal du cimetière.

La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure sera consultable sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière ainsi qu'en mairie. Les ayants-droits successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession les concernant ou, le cas échéant, les personnes chargées de l'entretien de la concession, seront invitées à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible et à se faire connaître auprès de la mairie.

Premier atelier numérique de l'APF France Handicap : Une belle réussite !



Le vendredi 13 septembre après-midi, au local associatif « Mieux vivre » du quartier Louise Michel, s'est tenu le premier atelier organisé par l'APF France Handicap, dans le cadre du programme « Connect & Vous ». Cet atelier visait à présenter divers outils numériques et logiciels spécialement conçus pour accompagner et faciliter l'utilisation des nouvelles technologies par les personnes en situation de handicap.

Une douzaine de participants ont répondu présents, découvrant avec enthousiasme le matériel adapté, tel que des claviers à gros caractères et d'autres dispositifs accessibles. L'atelier a été animé par Miguel, dont la pédagogie et le dynamisme ont permis aux participants de se familiariser avec ces nouvelles solutions.

Face au succès de cette première rencontre, de nouveaux ateliers seront programmés jusqu'en décembre. Pour plus d'informations et inscriptions :

➤ **Par mail** : miguel.simao-mota@apf.asso.fr

➤ **Par téléphone** : 06 84 89 48 44

Ne manquez pas cette belle occasion de découvrir des outils numériques adaptés !

MÉMO TRI



Producteur de Ressources



A JETER ?
A RECYCLER ?
L'APPLI GUIDE DU TRI

A TRIER



Flacons, bouteilles, pots et bocaux en verre

DÉCHETS VERTS



Pelouse, fleurs fanées, branchages, tailles de haies

À COMPOSTER



DÉCHÈTERIE



Appareils ménagers, gravats, encombrants, textiles, piles, produits dangereux

À TRIER



Briques et emballages en carton

À TRIER



Emballages en métal

À TRIER



Papiers

À TRIER



Bouteilles et flacons en plastique

NOUVEAU
À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2023
TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT



Tous les emballages en plastique et en métal

À TRIER

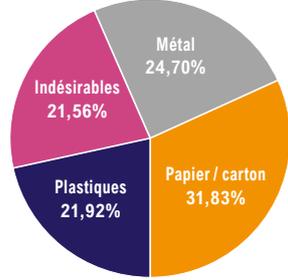


VIDES ET EN VRAC

N° Vert 0 800 775 537

www.siaved.fr

Circuit de collecte : ESCAUDAIN

Matières	% Total	Répartition par type de déchets	%	Répartition par matière
Métal	24,70%	Acier	14,25%	
		Aluminium	10,45%	
Papier/Carton	31,83%	Papier/Carton (EMR)	3,52%	
		Journaux-revus-magazine (JRM)	23,96%	
		Briques alimentaires (ELA)	3,05%	
		Autres papiers/carton ()	1,30%	
Plastiques	21,92%	Plastique en mélange (MIX)	9,71%	
		Plastique soupe (PELD)	1,11%	
		Plastique clair (PET CLAIR)	11,10%	
Intésirables	21,56%	Mouchoir, couches, lingettes, ordures ménagères, restes alimentaires, objet, jouet, vêtements, déchets électrique, ferraille, bois	21,56%	



ATELIER MÉMOIRE & STIMULATION COGNITIVE SPÉCIAL SÉNIORS +55 ANS

TOUS LES LUNDIS DE 14H00 A 15H30



13, rue Jean Jaurès - 59124 Escaudain

Ouvert à tous les séniors de +55 ans sans obligation d'être adhérent, possibilité d'assurer votre transport même si vous êtes en fauteuil roulant



ATELIER GYM COGNITIVE

Vendredi 06 septembre
Vendredi 20 septembre
Vendredi 04 octobre
Vendredi 18 octobre



Vendredi 01 novembre
Vendredi 15 novembre
Vendredi 29 novembre
Vendredi 13 décembre
Vendredi 13 décembre

14H00 A 15H00




Inscription auprès des animateurs
Téléphone 03 27 43 59 31

**2€ De participation sans transport
25 € Si transport dans Escaudain
35€ Si transport hors Escaudain**

Manifestations & événements à venir

Octobre

Mercredi 30

- Après-midi Halloween
Foyer Jacques BREL

Jeudi 31

- Festivités pour Halloween
Jardin public

Novembre

Dimanche 3

- Loto du basket féminin
Salle de la Jeunesse

Dimanche 10

- Bourse aux jouets et vêtements organisée par les parents d'élèves des écoles Cachin
Salle de la Jeunesse

Lundi 11

- Commémoration de l'Armistice 1918
10h45 au Monument aux morts

Mercredi 13

- Thé dansant organisé par le Comité des fêtes de la cité Nervo
Salle de la Jeunesse

Vendredi 15

- Commémoration de la mort de Félicien Joly
10h15 au collège

Samedi 16

- Loto organisé par le Cercle Laïque
Foyer Jacques BREL

Jeudi 21

- Soirée cabaret organisée par l'Harmonie
Salle de la Jeunesse

Vendredi 22

- Soirée Sainte Cécile organisée par l'école municipale de Musique et Arts en Mouvement
Centre culturel

Dimanche 24

- Concert d'Automne de l'Harmonie
Salle de la Jeunesse

Mercredi 27

- Atelier Noël et loisirs créatifs organisé par le Cercle Laïque
Foyer Jacques BREL

Décembre

Dimanche 1er

- Loto organisé par l'U.S.E.D.
Salle de la Jeunesse



Jeudi 5

- Commémoration des morts pour la France en Afrique du Nord
10h30 au Monument aux morts

Samedi 7

- Concours « Tu te mets combien ? » organisé par l'Age du Capitaine
Médiathèque

Samedi 7 & dimanche 8

- Marché de Noël organisé par l'Union du Commerce
Salle de la Jeunesse

Vendredi 13

- Animations de Noël
Jardin public

Jeudi 19

- Don du sang
Salle de la Jeunesse

Vendredi 20

- Concert de Noël organisé par l'École Municipale de Musique et Arts en Mouvement
Médiathèque

Programmation de la médiathèque Communautaire Octobre / Décembre 2024



Les animations régulières font leur rentrée !

Chaque mois, retrouvez les Bulles d'histoires pour enfants, le Club ADO, les Ateliers d'initiation à la recherche généalogique en ligne, les Jeux d'écrits, Média'Bulle ou encore les Ateliers crochet.

Temps fort Espace



© Mécane des sons

Samedi 16 novembre

De 14h30 à 15h

Sieste spatiale
Par la Cie Mécanique des sons

Dès 5 ans

Une sieste musicale lors de laquelle vous serez bercés par le son des étoiles, des planètes lointaines, du vent solaire, des nébuleuses, des comètes et des constellations...



© Forum Départemental Sciences

Mercredi 20 novembre

De 14h à 15h30

Premier contact

Dès 6 ans

Les enfants vont établir un premier contact avec une nouvelle civilisation d'extraterrestres. Mais qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Comment se comprendre ?

Temps fort Halloween



© La Belle histoire

Mercredi 30 octobre

14h à 17h | créneaux de 15 minutes

La caravane de l'étrange
Par la Cie La Belle Histoire

Dès 10 ans

Poussez la porte de cette étrange caravane et pénétrez directement dans le monde d'Edgar Allan Poe...



© freepik

Mercredi 30 octobre

En continu de 14h à 17h

Défi laid des monstres

Tout public

Vêtu de votre costume le plus terrifiant, participez au défilé des monstres. Vous pourrez aussi défier d'autres créatures lors de duels de terreur !



© Forum Départemental Sciences

**Mercredi 27 novembre
& Samedi 30 novembre**

De 14h à 14h45 et de 16h à 16h45

Planétarium itinérant

Dès 6 ans

Venez observer la voûte étoilée, les constellations, remonter à la formation de l'Univers ou simplement rêver devant l'immensité du ciel.



© freepik

Samedi 21 décembre

De 17h à 18h

Le petit théâtre de Noël

Tout public

Venez célébrer la magie de Noël et laissez-vous entraîner dans des histoires féeriques où les personnages prennent vie lors d'intermèdes théâtralisés et musicaux orchestrés par l'école de musique d'Escaudain.



Horaires de la médiathèque :

Mardi :	14h-18h
Mercredi :	10h-12h et 14h-18h
Judi :	14h-18h
Vendredi :	14h-18h
Samedi :	10h-12h30 et 14h-18h

Découvrez toute l'actualité et la programmation culturelle de la médiathèque sur sa page Facebook et sur le site internet du Réseau de Lecture publique de la Porte du Hainaut :

<https://www.mediatheques-porteduhainaut.fr/>

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous, sur inscription. Informations et inscriptions à la médiathèque ou au 03 27 14 29 00.

LE GROUPE

Ensemble pour agir, l'humain d'abord !

Les vacances sont bel et bien terminées, l'été a été rythmé par les événements sportifs et notamment les jeux olympiques et paralympiques.

La cérémonie d'ouverture fut un instant de vérité politique où, par la grâce d'un message artistique et éclectique, des centaines de millions de téléspectateurs ont pu voir la France telle qu'elle est réellement : multiculturelle, audacieuse, riche historiquement de sa diversité infinie. Souhaitons que cette embellie ne soit pas qu'un simple feu de paille mais quelle renforce réellement notre cohésion sociale et notre fraternité.

Bonne reprise à tous nos clubs sportifs, culturels et de quartiers pour cette nouvelle saison. Une récente « soirée des mérites » vient de mettre en évidence leur implication décisive dans la vie de notre commune

Pour nous l'été a été marqué par la mise en chantier des travaux de l'école Cachin, l'installation de portiques au collège Félicien Joly, la poursuite des rénovations des logements miniers, le succès de l'accueil de loisirs en juillet, de celui de Anim' Ados en Août porté par le service Cohésion Sociale du CCAS, des quartiers d'été du 17 juillet...

Au niveau national nous avons enfin un gouvernement après 2 mois d'attente mais le plus grave pendant ce temps le gouvernement de ministres démissionnaires a préparé comme si de rien était ou presque, le prochain projet de loi de finances.

Comme si les français ne s'étaient pas exprimés. 10 milliards d'euros d'économies supplémentaires sont ainsi déjà prévus pour l'année prochaine. 10 milliards en moins pour les dotations aux collectivités territoriales, pour nos services publics, pour notre cohésion sociale, pour l'Education, pour la Santé, la Culture, le Sport, la Justice, la Police, la Poste...

Après avoir creusé, en 7 ans, la dette publique de 1000 milliards d'euros à grands coups d'exonérations fiscales, d'aides publiques aux entreprises sans contrepartie et de baisses d'impôt sur les plus grandes fortunes, ils s'apprentent à demander aux français de nouveaux efforts. Comme si le vote n'avait pas eu lieu, le président de la République aura, jusqu'au bout, été l'ardent défenseur du monde de la finance. D'abord en refusant de se conformer à l'esprit de la Constitution en nommant un Premier ministre issu de la coalition arrivée en tête.

VOS ÉLUS :

Bruno **SALIGOT**, Jeannette **MARCUZZI**, Ali **BENAMARA**, Annick **TRIOUX**, André **DRELON**, Dominique **RISBOURG**, Michel **SION**, Karine **STIEVENARD**, Olivier **ABDELOUAHED**, Jean-Charles **WERY**, Marc **GERNEZ**, Eugène **GIL**, Maryse **PLAYE**, Abdelaziz **LOUGHANI**, Christelle **GUIOT**, Pascal **PUPILLI**, Sylvie **SCHUTT**, Laurent **LAKOMY**, Frédérique **VANDENNIEUWEMBROUCK**, Cécile **DI GIULIO**, Karim **ADIMI**, Mélanie **GALAND**.

LE GROUPE

Objectif Escaudain

Chers Escaudinois,

À force d'insister depuis notre élection, et de rabacher le sujet de la création d'une police municipale, soit en séance du conseil municipal, ici ou sur les réseaux sociaux, le maire a (très) partiellement cédé à notre demande et surtout celle de la population.

En effet, depuis peu, la ville vient de recruter deux ASVP (agents de surveillance de la voie publique), équipés d'un véhicule sérigraphié.

Certes, leurs attributions et pouvoirs sont limités par rapport à ceux des policiers municipaux, mais c'est un premier geste qui donnera probablement l'idée à la municipalité de créer une véritable police municipale.

Souhaitons donc la bienvenue aux nouveaux agents qui auront, à n'en pas douter, beaucoup de travail.

Pour ceux qui doutaient ou doutent encore, nous réitérons nos propos : à Escaudain, nous avons les moyens d'avoir une véritable police municipale avec des agents assermentés capables notamment de relèver les identités des contrevenants, d'interpeller des individus en flagrants délits, de contrôler la vitesse des automobilistes et de retirer le permis aux chauffards en cas d'excès de vitesse supérieur à 40 kmh. En voilà des mesures dissuasives ! Et c'est ce que nous réclamons.

Dénoncer les carences de l'État, c'est bien. Agir c'est mieux. Suivez notre actualité sur Facebook.

Pour nous contacter ou adhérer : objectifescaudain@gmail.com

Les élus du groupe Objectif Escaudain :

Catherine **MERCIER-DHENNAIN**, Michaël **ABDELKADER**, Laure **TROIA**, Christian **DUHEM**, Franca **PÉTRIOLI**.

LE GROUPE

Escaudinois, osons le changement !

Cette rentrée s'annonce particulièrement difficile pour les Français et les entreprises françaises, durement touchés par une nouvelle série de hausses de taxes et d'impôts. L'augmentation de la taxe sur l'électricité, qui frappera plus de 6 millions de foyers, est un exemple de plus de cette pression croissante. À un moment donné, il faudra bien dire stop !

Pour notre part, il est temps de nous occuper de certains problèmes qui concernent directement les habitants d'Escaudain, notamment les installations illégales de gens du voyage qui se connectent aux réseaux locaux sans autorisation. Nous nous réjouissons de l'arrivée de nos deux ASVP à Escaudain, en espérant qu'ils disposeront de tout le soutien nécessaire pour remplir leurs missions. La question des dépôts sauvages, qui continuent d'apparaître partout, doit aussi être traitée.

Nous adressons un remerciement particulier à notre Député Sébastien Chenu et à notre Sénateur Joshua Hochart pour leur présence lors de la commémoration de la libération d'Escaudain, en hommage au courage de nos résistants.

Bonne rentrée à tous !

Pour nous contacter, rejoignez-nous sur Élus Escaudinois, Osons le changement !

Vos élus du Rassemblement National :

Geoffrey **CLOET** et Dimitri **PETIT**